



LA REGLEMENTATION SOCIALE EUROPEENNE DES TRANSPORTS ROUTIER VOYAGEURS ET LE TACHYGRAPHE

PRRG08

Public concerné et Prérequis : Conducteurs routiers professionnels Aucun prérequis	Déclaration d'activité / Agrément du centre Préfecture Région Martinique DEAL Martinique
Horaire d'accueil du Centre : 8H00 – 12H00 / 13H00 – 16H00 Accueil des stagiaires à partir de 07h30 et jusqu'à 16h00	Pour les formations ADR : Agrément de l'organisme de formation délivré par arrêté ministériel du 20/11/2019 (J.O. du 28/11/19) modifiant l'arrêté du 27/10/2017 (J.O. du 6/12/17).
Horaire de la Formation : Défini par le Planning de Formation	Tarif HT – hors prestations complémentaires 850,00 € Code CPF :
Durée et effectif de la formation : 19 heures. 8 stagiaires	Modalité d'évaluation des acquis Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, Sanction Visée
Contact : FORMALIB Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE Tél. 0596972364 – contact@formalibyafral.com Accueil physique : du lundi au vendredi, De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30	Actions de préformation et de préparation à la vie professionnelle Attestation de suivi de formation Sans niveau spécifique Codes RCNP/RS : Non inscrit Code Certif Info : Non éligible Possibilité de valider un/des blocs de compétences : non
Lieu de la formation : FORMALIB Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement, contacter FORMALIB Tél. 0596972364 – mail: contact@formalibyafral.com	Nos différents taux Pas de session en 2025 1ère session prévue en 2026
Matériel nécessaire :	Pas de validation nécessaire pour cette formation
Documents remis : Certificat de réalisation Attestation de fin de formation	Objectifs Généraux Appliquer et respecter les réglementations du transport de voyageurs
Modalités d'admission : Aucun en dehors des prérequis	Débouchés
Délais d'accès sans objet	Débouchés : Sans objet
Modalités et méthodes pédagogiques :	Équivalences
Qualification des intervenants : Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique	Equivalences : Sans objet
Contact Référents : Référente Sociale et Mobilité FORMALIB Mme RAFFIN Kéhila secretariat@formalibyafral.com	
Référente Apprentissage FORMALIB :	

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyafral.com

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap

LA REGLEMENTATION SOCIALE EUROPEENNE DES TRANSPORTS ROUTIER VOYAGEURS ET LE TACHYGRAPHE

PRRG08

Mme IZEM Erika erika.izem@formalibyafral.com

Accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap et Santé local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

Référente Handicap et Santé FORMALIB :

Mme Erika IZEM erika.izem@formalibyafral.com

Les plus de la formation

Des moyens matériels performants et innovants.

Une formation active et inter active avec des cas pratiques.

Remise d'une documentation complète et ciblée.

Les supports pédagogiques ainsi que les ressources mises à disposition des apprenants sont présentés dès le premier jour de formation, afin de permettre une prise en main rapide et de faciliter le bon déroulement du parcours de formation.

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyafral.com

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap

OBJECTIFS ET DECOUPAGE DE LA FORMATION

1. 1- Identifier les objectifs et étapes de la formation
2. 2- Maîtriser les règles de sécurité du transport routier de voyageurs
3. 3- Anticiper les normes environnementales
4. 4- La réglementation sociale européenne dans les transports routiers (10h00)
5. 5- L'utilisation des différents types d'appareil de contrôle (4h00)
- 6 - Procédures Internes
6. 7- Evaluation sur site (5h00)
7. 8- Bilan et synthèse de la formation

PROGRAMME DETAILLE PAR SEQUENCE

- 1- Identifier les objectifs et étapes de la formation Vérification du respect des prérequis
 - Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
 - Présentation de la formation
 - Modalités pratiques
 - Tour de table
- 2 - Maîtriser les règles de sécurité du transport routier de voyageurs
 - Les dimensions réglementaires des véhicules
 - Les restrictions de circulation
 - Les limites de vitesse des poids lourds
 - Les équipements obligatoires
- 3 – Anticiper les normes environnementales
 - L'impact environnemental des transports
 - La charte CO₂ : les transporteurs s'engagent
 - L'éco conduite
 - Les modes alternatifs à la route
- 4 - La réglementation sociale européenne dans les transports routiers
 - Connaitre la législation sur les temps de travail des conducteurs
 - o Objectifs de la réglementation
 - o Amélioration de la sécurité routière
 - o Amélioration des conditions de travail
 - o Harmonisation des conditions de concurrence
 - o Champ d'application

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyafral.com

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap

- o Conducteurs concernés
- o Exemptions
- o Temps de conduite
- o Définitions / symbolisation
- o Distinctions
- o Conduite continue : conduite journalière, conduite hebdomadaire
- o Durées maximales et aménagements possibles
- o Interruptions obligatoires (définition, symbolisation)
- o Temps de repos - Définition / symbolisation
 - Anticiper les risques et les infractions à la réglementation des temps de conduite
- o Liste des sanctions encourues
 - Cas pratiques
- o Calculer les temps de conduite, de travail et de repos des conducteurs routiers
- o Identifier des infractions à la législation sur feuille d'enregistrement des disques

5 - L'utilisation des différents types d'appareil de contrôle

- Le chrono tachygraphe analogique
- o Véhicules concernés
- o Normalisation des appareils et disques
- o Utilisation : manipulation du sélecteur d'activité, renseignement et utilisation
- o Du disque, lecture des données enregistrées, conduite à tenir en cas de panne - Disques à présenter lors d'un contrôle sur route
- o Infractions et sanctions - Responsabilité pénale de l'employeur et du conducteur
 - Le chrono tachygraphe numérique
- o Différentes cartes et leur fonctionnalité
- o Modalités d'achat de la carte conducteur
- o Modalités à respecter en cas de vol, perte ou de dysfonctionnement de la carte conducteur
- o Principales fonctionnalités de l'appareil de contrôle
- o Insertion et retrait carte conducteur - Saisie manuelle des données et activités par le conducteur
- o Comprendre les affichages écran de l'appareil
- o Suivi des activités du conducteur
- o Transfert des données (décompte des temps de travail)
- o Détection des événements et/ou anomalie
- o Impression et interprétation du ticket
- o Justificatifs à présenter en cas de contrôle sur route et en entreprise
- o Obligations de l'employeur et du conducteur
- o Respect des temps de conduite et de repos

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyafral.com

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap



LA REGLEMENTATION SOCIALE EUROPEENNE DES TRANSPORTS ROUTIER VOYAGEURS ET LE TACHYGRAPHE

PRRG08

o Equipement du véhicule

o Utilisation de l'appareil

6 - Procédures Internes

Communication sur les procédures internes (si existantes)

Possibilité de création et mise en place de procédures pour les structures qui le souhaitent :

DEMANDER VOTRE DEVIS

7 - Evaluation sur site

- Le Formateur se rendra sur site afin de vérifier si les conducteurs appliquent la réglementation et l'utilisation de chrono tachygraphe – une grille d'évaluation sera remise à l'employeur avec un bilan final pour la mise en place d'un perfectionnement si nécessaire.

8 – Bilan de formation

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Les séquences de 1 à 5 se déroulent en salle par groupe de 8 maximum

La session 6 est une séance individuelle.

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE

Tél. 0596972364 – contact@formalibyafral.com

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap